



AVIS PUBLIC D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité du village de Hemmingford, tenue **11 août 2026**, le projet de règlement suivant a été adopté :

- **Projet de règlement numéro 350.**

Une assemblée publique de consultation se tiendra le mardi **8 septembre 2026** à 18 h 45 au 505, rue Frontière, bureau 5, à la municipalité du village de Hemmingford. L'objet de l'assemblée est de présenter ce projet de règlement et de consulter la population.

Ce projet **ne contient pas de dispositions** propres à des règlements **susceptibles d'approbation référendaire**.

Le projet de règlement peut être consulté, sans frais, à l'Hôtel de Ville de la Municipalité, situé au 505, rue Frontière, à la Municipalité du village de Hemmingford, aux heures normales d'ouverture du bureau.

Donné au village de Hemmingford, le 12 août 2026.

Annick Brunet

Directrice générale et greffière-trésorière

(Cet avis est publié au moins 7 jours avant la tenue de la séance)